

Qui peut se faire vacciner ?

- Les professionnels de santé à partir de 50 ans ou présentant des facteurs de risque de forme grave ;
- Les personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Les personnes âgées de moins de 75 ans très vulnérables sur orientation de leur médecin traitant ou spécialiste (sur avis du Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale, note du 13 janvier 2021).

Comment prendre rendez-vous ?

Les inscriptions se font UNIQUEMENT sur le site DOCTOLIB, en recherchant la spécialité « centre de vaccination COVID » ou sur le site www.sante.fr. Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent contacter la plateforme régionale au 02 79 46 11 56 ou la plateforme nationale au 0800 009 110. **Les standards des hôpitaux et les centres de vaccination ne pourront donner suite aux demandes de prise de rendez-vous.**

Lors de la prise de rendez-vous de la première injection, il est conseillé de fixer en même temps le rendez-vous de seconde injection entre J+26 et J+28.

Quels document prévoir ?

Vous devez vous présenter avec :

- votre carté d'identité ;
- votre carnet de santé ou carnet de vaccination ;
- l'auto-questionnaire de pré-vaccination COVID rempli, si possible.

Horaires d'ouverture

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Lieu de vaccination

Place de Bretagne
50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët

bâtiment administratif, salle de formation
(accès extérieur en face du CMP)

